

ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE (AFGSU) NIVEAU 2 - REVALIDATION

Public

Professionnel de santé (profession inscrite à la 4ème partie du CSP) et aide médico-psychologique ayant validé l'AFGSU2 dans les 4 ans précédents

Objectifs

- Mettre à jour et entretenir les connaissances acquises dans les 4 ans précédents lors de l'AFGSU, sur le thème des gestes et soins d'urgence ainsi que sur les situations sanitaires exceptionnelles

En référence à l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence, la revalidation est obligatoire au plus tard avant la fin de la 4ème année de délivrance de l'attestation initiale

En l'absence de revalidation dans les délais, la formation doit être réalisée à nouveau en totalité

Chaque professionnel devra impérativement présenter l'attestation initiale pour justifier de l'accès à la revalidation

NB : la formation prolonge la validité de l'AFGSU 2 pour 4 ans

Contenu

- Retour d'expérience et analyse de situation
- Actualité médicale et mise à jour des connaissances sur l'urgence vitale, l'urgence potentielle et les situations sanitaires exceptionnelles
- Mises en situation simulées
- Ateliers de gestes
- Travaux de groupe



Durée / Lieu

- 1 jour
- CHU de Nantes CESU. Formation en intra possible à la demande



Tarif

- 158 €/pers (138€/pers si établissement public)



Modalités d'inscription

Contactez le CESU 44 :

CESU 44
CHU de Nantes - pôle Urgence
Quai Moncoussu
44093 NANTES Cedex 1
02 53 48 20 48
cesu44@chu-nantes.fr